

GYMNASTIQUE FEMININE

DATE : 8 mars 2027

LIEU :

CHALLENGE JEUNESSES

Clôture des engagements : 14 février 2027

1 – Le challenge est ouvert à toutes les Jeuneses.

2 – Ce challenge se divise en 3 catégories. Chaque association peut présenter au maximum 2 équipes.

- **CATEGORIE 1** : équipe de 8 à 12 gymnastes

Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} et de 2^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0	0			12

- **CATEGORIE 2** : équipe de 8 à 12 gymnastes

Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} et de 2^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0	0			5

- **CATEGORIE 3** : équipe de 8 à 12 gymnastes

Maximum autorisé par agrès (pas de 1^{er} et de 5^{ème} degré)

1 ^{er} degré	2 ^{ème} degré	3 ^{ème} degré	4 ^{ème} degré	5 ^{ème} degré
0			3	0

Pour le classement de chaque catégorie, on prendra les 8 meilleures notes par agrès quel que soit le degré.

Il y aura un classement par équipe dans chaque catégorie.

Le challenge sera attribué sur les 2 meilleurs totaux par équipe quel que soit la catégorie.

Le Trophée Daniel BOULLAY 2027 récompensera la meilleure équipe en catégorie 1 aux Barres.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37

GYMNASTIQUE FEMININE

CHALLENGE JEUNESSES

3 – CHANGEMENT DE CATEGORIE

Les gymnastes qui constituaient l'équipe arrivée première des catégories 2 et 3 de la saison 2026 doivent obligatoirement passer en catégorie supérieure.

Les gymnastes des équipes ayant un total dont la différence de points est inférieure ou égale à 5 points doivent également passer dans la catégorie supérieure.

Toutefois, si ces équipes ne conservent que 4 gymnastes maximum de la saison précédente, elles pourront déroger à cette règle et s'inscrire dans la même catégorie ou une catégorie inférieure à **condition de fournir lors de l'inscription** la composition de l'équipe qui sera vérifiée par la commission lors de sa réunion et au moment de la compétition.

Le non-respect des conditions ci-dessus donnera lieu à une disqualification.

Toute demande particulière devra être soumise à la commission, dossier explicatif à l'appui.

ATTENTION : dans le cas très exceptionnel d'un déclassement, les points de l'équipe seront pris en compte pour l'inscription au Challenge de l'année suivante.

- 4 –** Toute erreur dans la répartition entraînera une pénalité selon l'article « sur ou sous-effectif » des Règlements Fédéraux 2026-2027.

Il ne sera toléré aucune gymnaste hors concours dans toutes les catégories.

- 5 –** Le Challenge est remis en compétition. L'association l'ayant gagnée trois années de suite, le gardera définitivement.

- 6 –** La tenue des gymnastes et des entraîneurs doit être uniforme pour toute l'équipe.

- 7 –** Les épreuves sont celles du Programme Fédéral, à savoir : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre et Sol.

Les gymnastes peuvent changer de degré en changeant d'appareil.

- 8 –** Si vous avez 2 équipes, prévoir un encadrement suffisant pour permettre la rotation indépendante des 2 équipes (au maximum 3).

- 9 – DROITS D'INSCRIPTION** : 45,50€ par équipe

GYMNASTIQUE FEMININE

CHALLENGE JEUNESSES

11 – BLESSURES

Voir Art 5 des Généralités

12 – JUGES

a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter **2 ou 3 juges** par association :
2 juges 1^{er} échelon ou plus

OU

1 juge 1^{er} échelon ou plus **ET** 2 juges 1^{ère} année notant chacun sur 1 agrès différent
Voir Art 2 b des Généralités

b) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »

GYMNASTIQUE FEMININE

TROPHEE DANIEL BOULLAY

Daniel BOULLAY, membre de la Palaisienne, a découvert la gymnastique sur le tard mais grâce à sa ténacité dans le jugement, il a gravi tous les échelons pour devenir Juge Fédéral. Il s'occupera aussi de la formation des juges sur les trois départements (91-92-94). Sa passion de la vidéo le pousse à créer le site internet gym-filles bien connu de tous et dont les pages de formation sont regardées par la France entière.

Longtemps membre de la Commission, celle-ci, en remerciement de tout ce qu'il a donné et en souvenir de sa générosité, a créé un "TROPHEE SOUVENIR" annuel sur les bases du règlement ci-dessous :

TROPHEE récompensant l'équipe qui aura obtenu :

Le MEILLEUR TOTAL SUR 8 NOTES AUX "BARRES"
Championnat concerné : CHALLENGE "JEUNESSES"

Ce TROPHEE sera remis en jeu chaque année selon le tableau ci-dessous :

ANNEE	CATEGORIE 1	CATEGORIE 2	CATEGORIE 3
2015			ESM
2016	AT		
2017		JAE	
2018			NC
2019		VOSB	
2020	AT		
2021			
2022		LDG	
2023			LVD
2024	AT		
2025		VOSB	
2026			JASSG
2027	X		